

Accueil préscolaire - Crèches communales

La Ville de Neuchâtel exploite cinq crèches, proposant ensemble 213 places d'accueil, à l'intention des enfants âgés de 4 mois à 4 ans, pas encore scolarisés. Celles-ci font partie de notre réseau d'accueil communal pour l'enfance, et sont placées sous l'autorité du Service de l'accueil de l'enfance.

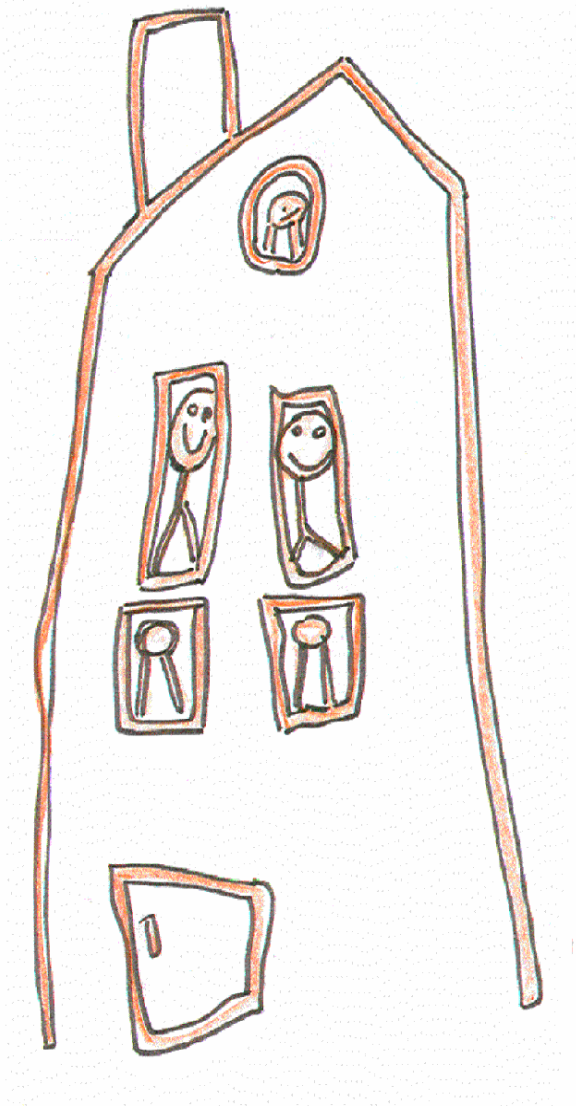
Nos crèches ont pour mission principale de permettre aux familles de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Nos cinq crèches sont situées au cœur des différents quartiers de la Ville, proche des familles, et chacune porte le nom de la rue ou du quartier dans lequel elle se trouve.

Nous pensons que la qualité et la richesse des échanges entre les familles et le personnel de la crèche est la clé de voûte du sentiment de sécurité, indispensable à l'épanouissement de l'enfant. C'est pourquoi nous souhaitons travailler en collaboration avec chaque parent, et investissons de l'énergie dans le développement d'une relation de confiance avec chacun.

Un projet institutionnel a été établi en collaboration avec les directrices de crèches. Vous pouvez le découvrir au verso de ce livret.

Si vous souhaitez vous inscrire dans l'une ou l'autre de nos crèches, obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la directrice, qui répondra volontiers à toutes vos questions.



Adresses des crèches communales

Crèche des Cadolles

Avenue des Cadolles 8A

Ouvert du lundi au vendredi de 06h45 à 18h15

Directrice : Mme Martine Jacot

Creche.Acacias.Neuchatel@ne.ch

Tél. 032 721 21 51

Crèche des Bercles

Rue des Bercles 2

Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 18h00

Directrice : Mme Jessica Dougoud

Creche.Bercles.Neuchatel@ne.ch

Tél. 032 725 33 27

Crèche du Centre-Ville

Rue de l'Hôpital 15

Ouvert du lundi au vendredi de 06h40 à 19h00

Directrice : Mme Marlène Erard

Creche.CentreVille.Neuchatel@ne.ch

Tél. 032 723 23 70

Crèche des Charmettes

Rue des Charmettes 10b

Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 18h00

Directrice : Mme Cynthia Bruchez

Creche.Charmettes.Neuchatel@ne.ch

Tél. 032 730 60 65

Crèche de Serrières

Rue de Tivoli 9

Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 18h00

Directrice : Mme Brigitte Heyer

Creche.Serrieres@ne.ch

Tél. 032 730 30 70

Contacts

Service de l'accueil de l'enfance

Fbg de l'Hôpital 2, 2000 Neuchâtel

Mme Jennifer Widmer, coordinatrice accueil préscolaire

Mmes Cindy Alves Goncalves, Pamela Cirillo et Elodie Guillet,

et M. Ivan Casella - assistants administratifs

Tél. 032 717 74 40

Tél. 032 717 74 57

Tél. 032 717 74 45

ou Tél. 032 717 74 63

Plus d'informations sur www.neuchatelville.ch/enfants

Projet institutionnel des crèches communales

- 1) La crèche est **un lieu de vie**, pensé et aménagé pour accueillir des enfants dès la fin du congé maternité, jusqu'à l'entrée en 1^{ère} année. Nous sommes organisés pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants de 0 à 4 ans, en termes de rythmes de sommeil, d'alimentation, de jeux, et de développement global. Nous assurons auprès de chaque enfant une présence chaleureuse, joyeuse et sécurisante.
- 2) Nous souhaitons aller au-delà du concept de « garde d'enfants ». Leur accompagnement est ainsi assuré par un personnel éducatif formé (ci-après éducateur). Nous proposons d'éveiller, de soutenir le développement de chaque enfant, tant au niveau affectif, moteur, intellectuel que social. Nous pensons que les enfants peuvent être **acteurs de leur développement**. A ce titre, l'éducateur est un fin observateur du besoin de l'enfant, et il l'encourage à participer à ce qui lui arrive.
- 3) En notre qualité de partenaire dans l'éducation des enfants, nous proposons d'entretenir des relations régulières et positives **avec les familles**. Parce que nous reconnaissons l'enfant comme étant un membre de sa famille, nous souhaitons ouvrir et maintenir un dialogue avec les parents, tant dans les échanges spontanés et quotidiens, qu'en réunions organisées, notamment lorsqu'un changement intervient pour l'enfant, ou sur simple demande.
- 4) Nous voulons favoriser **l'intégration progressive** des enfants dans la crèche, afin de les accompagner et les soutenir dans leur apprentissage de la socialisation. Ainsi, nous planifions avec les parents une arrivée progressive, dont la durée est individuelle.
- 5) La crèche est un lieu de vie collectif et multiculturel, où l'apprentissage de l'ouverture à l'autre est favorisé. Nous encourageons l'émergence du **jeu libre et de l'activité autonome** dans lesquels les enfants apprennent les règles de la vie communautaire, l'échange, la négociation et le partage.
- 6) Nous encourageons les enfants à cheminer progressivement vers **l'autonomie**. Nous mettons en place les conditions nécessaires pour que les enfants puissent agir sans la dépendance constante de l'adulte, et valorisons les compétences progressivement acquises.
- 7) Nous voulons être un lieu de réflexion, d'ouverture au dialogue et au changement. Le personnel participe au **travail d'équipe**, s'organise en colloque, est supervisé ponctuellement par un-e psychologue, et s'investit en formation continue.
- 8) Nos projets pédagogiques intègrent sept mesures pour la promotion de la lecture. Vous trouverez ce projet sur notre site Internet, mais concrètement, ça signifie que dans nos institutions, le livre occupe une place toute particulière. Le but est d'offrir **des moments de plaisir aux enfants autour des livres**, et qu'ils soient accessibles par tous à tout moment. Les équipes éducatives sont régulièrement formées dans ce sens. Ces mesures concernent **tous les enfants**, de 4 mois à 4 ans.

